

Résumé d'évaluation

Projet Bassin-versant Lac II

Pays : **Madagascar**

Secteur : **Agriculture et sécurité alimentaire**

Évaluateur : **Cabinets Sylvatrop et BRM**

Date de l'évaluation : **novembre 2018**

Données clés de l'appui AFD

Numéro de projet : CMG 6011

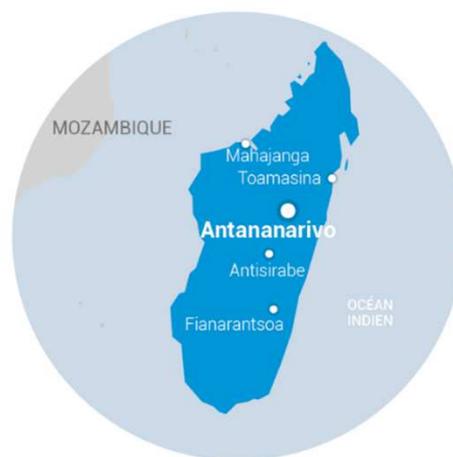
Montant : Don de 11 millions d'euros

Taux de décaissement : 100 %

Signature de la convention
de financement : mai 2008

Date d'achèvement : mai 2014

Durée : 5 ans



Contexte

Le projet BV Lac II est intégré dans le cadre de la politique nationale Bassins versants périmètres irrigués (BVPI), qui avait pour objectif global l'amélioration durable des conditions de vie et des revenus des populations grâce à la préservation et à la valorisation des ressources naturelles.

Intervenants et mode opératoire

La maîtrise d'ouvrage était assurée par le Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (MAEP).

La maîtrise d'ouvrage déléguée était confiée à la Direction régionale du développement durable (DRDD) de la région Alaotra-Mangoro, sauf pour la partie agroécologie, confiée au Groupement semis direct Madagascar (GSDM).

La maîtrise d'œuvre déléguée était confiée au CIRAD.

Objectifs

- Augmenter la production agricole
- Préserver l'environnement et sécuriser le fonctionnement des aménagements hydro-agricoles par la protection des bassins-versants
- Assurer et sécuriser les conditions du développement des exploitations agricoles
- Renforcer les capacités des producteurs et de leurs organisations
- Renforcer les capacités des structures décentralisées et des services déconcentrés locaux en vue du transfert de maîtrise d'ouvrage
- Renforcer la promotion de l'agroécologie au niveau national.

Réalisations attendues

- Réalisations non définies et non ciblées dans le cadre logique

Appréciation de la performance

Pertinence

Le projet est **globalement pertinent**. Il s'inscrit dans le cadre de politiques publiques bien établies (Bassins versants – Périmètres irrigués (BVPI) et politique foncière) et **répond aux besoins** de changement des exploitations agricoles. Les cibles des indicateurs du cadre logique d'une 2^{de} phase de projet devaient être définies pour mieux analyser les progrès. La stratégie a évolué tardivement, ce qui questionne l'efficacité des outils de suivi évaluation et des mécanismes de dialogue mis en place. Le projet a été conduit avec les mêmes opérateurs que le projet BV Lac I. Le processus de formulation a été allégé. L'évaluation finale de la 1^{re} phase a été réalisée en 2010, soit près de deux ans après le démarrage de la 2^{de} phase, ce qui n'a pas permis de mettre en débat les méthodes et finalités implémentées initialement.

Efficacité

L'efficacité globale du projet est **difficile à apprécier** en l'absence de cibles d'indicateurs clairement identifiées. Elle est contrastée et nécessite une appréciation différenciée en fonction des composantes du projet. Les schémas d'aménagement et les appuis aux **Organisations de producteurs (OP) ne semblent pas avoir donné des résultats satisfaisants**. L'efficacité paraît meilleure sur d'autres composantes comme le volet foncier ou le volet promotion des pratiques agroécologiques.

Efficience

Compte tenu de l'indisponibilité des informations détaillées et d'un cadre de suivi commun aux différents acteurs, l'efficience ne peut qu'être évaluée de façon globale. Le budget a été exécuté à **98,8 %**. Le niveau de mobilisation des ressources de la convention a été **conforme aux prévisions**. La convention exécutée par la Fédération des associations des usagers des réseaux (FAUR) a nécessité une **prolongation** de sa durée. Il est à signaler que la **contribution de l'État est inférieure aux prévisions** (règlement de la TVA partiellement apurée).

Impact

Le projet n'a pas réellement contribué à l'amélioration de l'offre de services aux exploitations agricoles. Les pratiques agroécologiques ont été adoptées et adaptées par îlots. Les effets sur l'accroissement durable de la production, les revenus des ménages, l'aménagement des bassins-versants et le service de l'eau sont **limités**. Le projet a permis de **développer une offre de service public local accessible** au plus grand nombre, même si l'impact réel en termes de sécurisation foncière des ménages reste faible. L'objectif « laboratoire » de la politique foncière a été négligeable.

Viabilité/durabilité

La **durabilité des résultats semble problématique**. Le soutien de l'État à l'intervention n'a pas été prolongé. Quelques acteurs ont pris à leur compte les services développés dans le cadre des projets : paysans techniciens, OP, semenciers, institutions financières ou vétérinaires du secteur privé et quelques structures d'intermédiation. La FAUR ne parvient plus à sécuriser le service de l'eau. Les effets sur la production rizicole sont négatifs.

Valeur ajoutée de l'appui AFD

La valeur ajoutée de l'AFD est difficile à évaluer compte tenu de la **dispersion des acteurs**. L'appui au Groupement semis direct Madagascar (GSDM) a permis de faire évoluer les pratiques de l'agriculture de conservation vers celles de l'**agroécologie** qui est aujourd'hui une préoccupation nationale. La valorisation du rôle de maître d'ouvrage du MAEP est à souligner.

Conclusions

et enseignements

Ce projet a contribué à initier les bases d'une **agriculture durable, performante, professionnelle, attachée à la préservation des paysages et ressources renouvelables**.

Des outils et mécanismes qui inscrivent le développement de l'exploitation dans une vision territoriale plus large, impliquant les autres acteurs du développement local ont été **testés et systématisés**. **Des référentiels technico-économiques** ont été produits.

Les résultats sur les périmètres irrigués sont **décevants**.

Sur le volet foncier, le projet a eu un **impact indéniable** en ancrant la réforme foncière dans le paysage institutionnel et en mettant en place un service public de sécurisation foncière local accessible au plus grand nombre. Ces **résultats** sont toutefois extrêmement **fragiles et réduits** à la zone du projet.